



CAPL APPELS DE NOTATION

Déclaration liminaire des élus de la CGT des Finances Publiques

La CGT dénonce la logique destructrice qui guide cette réforme de l'évaluation à travers l'individualisation accrue des parcours et des carrières qui constitue les prémices de l'individualisation des rémunérations avec le danger que représente en point de mire la Prime de Fonction et de Résultats.

La CGT Finances Publiques est attachée au principe d'une notation de carrière pour la détermination de la valeur des agents, notation établie sur la base de la détention d'un grade et d'un échelon et non sur une quelconque comparaison des agents entre eux, et avec des valorisations pouvant être accordées hors de toute forme de contingentement.

La CGT condamne l'obligation qui est faite aux agents de passer par un recours hiérarchique préalablement à tout autre recours. Cette opération vise à entraver les agents dans leur possibilité de se défendre face à l'injustice et à l'arbitraire de ce système d'évaluation en alourdissant la procédure inutilement.

Le recours hiérarchique ne doit pas se substituer aux CAPL et/ou CAPN, en permettant l'attribution (en toute opacité) de bonifications qui seraient directement prélevées sur les réserves constituées pour les CAP.

Enfin, si la Direction Générale exhibe régulièrement sur Ulysse ses dernières trouvailles en matière de mesures de simplification, nous ne sommes pas prêts d'y voir figurer la nouvelle procédure de notation et son application informatique (EDEN-RH) !!!